

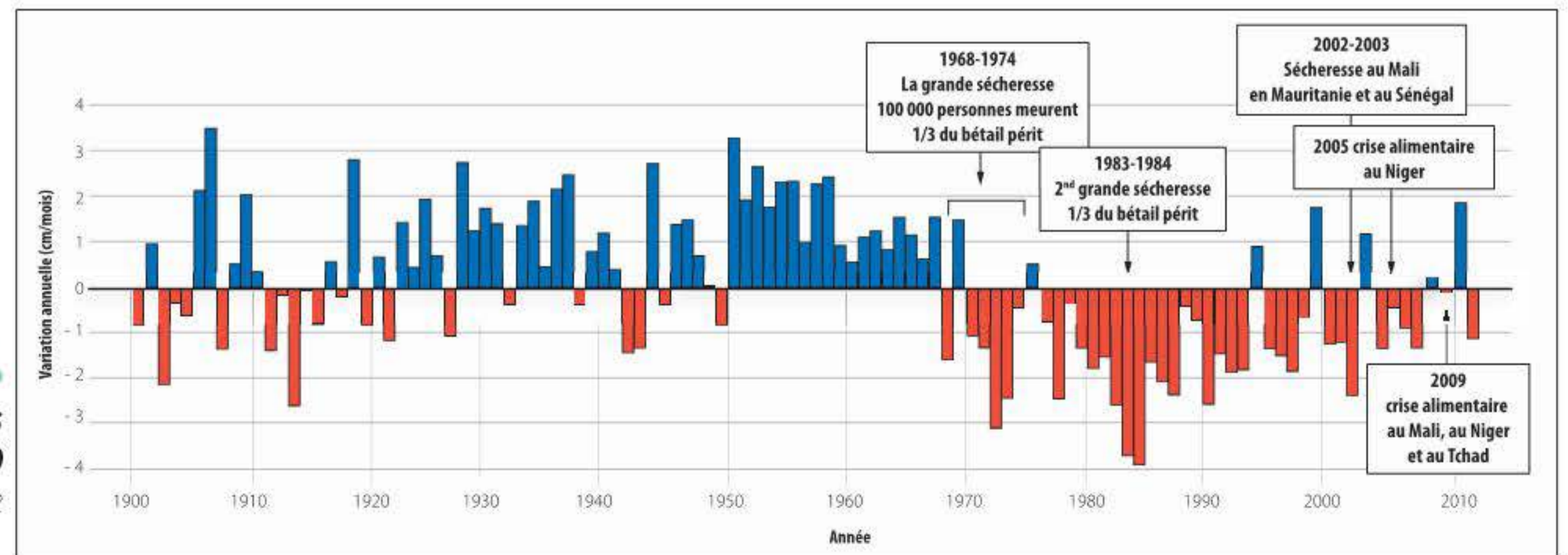
C47. Les mobilités pastorales en 2013

Source : Touré et al 2012

3

Fig. 23. Indice de variation annuelle des précipitations au Sahel entre 1900 et 2010

Source : Touré et al 2012



LA MOBILITÉ PASTORALE, UN ENJEU SAHÉLIEN DEVENU SOUS-RÉGIONAL

La mobilité pastorale a longtemps été considérée comme un problème par les politiques publiques, en lien avec une vision parfois clivante des vocations productives des espaces. Aujourd'hui, les dynamiques démographiques, foncières et économiques à l'œuvre dans tous les territoires font de la sécurisation de la mobilité un enjeu économique et politique de portée régionale, voire continentale.

• La mobilité, au cœur d'une économie de ressources partagées

L'élevage allaitant extensif de bovins, d'ovins et de caprins est l'activité dominante au Sahel. Le pastoralisme se caractérise par des interactions étroites entre l'organisation familiale, la structure des troupeaux et le milieu naturel, et ces interactions demandent de grandes capacités d'adaptation. Les ressources en pâturages sont hétérogènes, dispersées et éphémères ; la pluviosité varie de plus ou moins 30 % chaque année autour d'une moyenne de 400 millimètres. En saison sèche les eaux de surface se transforment vite en chapelets de mares et le couvert végétal disparaît, faisant de la mobilité une condition essentielle à la reproduction des systèmes pastoraux sahéliens. Par ailleurs, la durabilité de cette économie pastorale, dont les ressources sont incertaines et partagées, dépend de faisceaux de droits collectifs sur les facteurs de production essentiels que sont le bétail et l'accès aux points d'eau partagés. Elle s'appuie sur la

division familiale des tâches et des droits sur le bétail et sur une main-d'œuvre temporaire. Enfin, elle répond à une demande croissante sur des marchés éloignés des zones d'élevage. La dispersion des ressources nécessaires à la production n'est donc pas la seule raison pour les éleveurs de quitter leur zone d'attache. La recherche de sel (natron), l'évitement de maladies contagieuses ou de conflits fonciers et le convoi vers les marchés terminaux des grandes villes motivent également les déplacements de bétail au sein de la région.

• Intensification des interdépendances régionales au sein d'espaces en mutation

Jusqu'aux vagues de sécheresse des années 1970 et 1980, la mobilité pastorale était peu contrainte et globalement circonscrite aux pays sahéliens. En effet, dès les années 1950, de nombreux ouvrages d'hydraulique pastorale réalisés en zones sèches et sub-humides avaient ouvert des espaces auparavant inaccessibles en saison sèche à cause du déficit en eau. Après la saison des pluies, les troupeaux se déplaçaient aussi, de façon privilégiée, vers les zones humides ou les fleuves (vallée du fleuve Sénégal, delta intérieur du fleuve Niger) et vers les zones agricoles après la récolte (vaine pâture contre fumure) ou dans les vastes territoires mis en jachères longues.

Lors des dernières vagues de sécheresse des années 1980, les effectifs animaux ont été décimés jusqu'à 80 % dans certaines zones pastorales et cette mortalité a ouvert des

espaces pour les troupeaux rescapés. De plus, des hommes et des animaux ont migré plus au sud, dans les pays sahéliens et même dans les pays côtiers, rejoignant des éleveurs installés depuis des décennies au nord du Nigéria, du Bénin, du Togo, du Ghana et de la Côte d'Ivoire. De façon concomitante, le recul de la trypanosomiase (maladie du sommeil) et les croisements génétiques opérés par les éleveurs ont facilité le déplacement vers le sud des troupeaux de zébus et de métis taurins/zébus, moins sensibles à la maladie. Tous ces éleveurs ne sont pas repartis vers les zones sahéliennes après la crise. Certains se sont fixés dans leurs zones d'accueil, maintenant des liens avec les éleveurs de leurs zones d'origine et en tissant de nouveaux avec ceux de leur nouvel habitat.

Mais depuis les années 1980, la croissance de la population modifie les structures des espaces pastoraux et agropastoraux. La densité démographique humaine et animale augmente et l'espace pastoral se réduit du fait de l'expansion du domaine agricole et des zones irriguées autour des ressources en eau. En zones agro-pastorales, les jachères sont désormais limitées dans le temps. De plus, les agriculteurs élèvent souvent aussi des animaux. La compétition pour l'eau et les parcours est donc exacerbée et la mobilité devient très contrainte, en particulier dans les zones méridionales. C'est là que se retrouvent aujourd'hui, et de plus en plus, les éleveurs transhumants à la recherche de ressources pastorales. La mobilité commerciale s'est aussi accrue vers les capitales des pays côtiers, de plus en plus peuplées et en demande croissante de viande rouge.

Aujourd'hui plus qu'hier et moins que demain, les zones pastorales sahéliennes et non sahéliennes sont nécessairement interdépendantes et l'usage partagé des espaces et des ressources devient complexe. En effet, la transhumance transfrontalière fournit un approvisionnement apprécié en produits

animaux, des revenus commerciaux et fiscaux aux frontières, sur les marchés et dans les communes, et apporte fourrages pour les transhumants et fumure pour les habitants des zones traversées.

• Le regain d'intérêt pour le pastoralisme comme opportunité pour l'intégration

L'élevage mobile fait désormais l'objet d'une attention particulière de la part d'une pluralité d'acteurs. La coopération transfrontalière est en effet en train de devenir le cheval de bataille de certains Etats côtiers et sahéliens, d'organisations régionales, de coopérations bilatérales, d'organisations non gouvernementales et des institutions financières internationales. Les interventions couvrent différents domaines, même ceux jusque-là absents des programmes de développement de l'élevage : sécurité, éducation, décentralisation, santé humaine... Cependant chacun y va selon ses priorités et, en conséquence, des programmes se chevauchent sur les mêmes terrains sans subsidiarité ni coordination. Ces initiatives, pour la plupart régionales, pourront avoir plus de portée si les politiques nationales sur lesquelles elles s'appuient prennent davantage en compte les enjeux de l'élevage mobile, et si les directives d'intégration régionale sont mieux appliquées.

Une mobilité transfrontalière régulée et apaisée serait un exemple pour l'intégration régionale de la principale filière concernée par les échanges sous-régionaux en Afrique de l'Ouest. Ce défi pour les politiques représente une opportunité pour les décideurs d'adopter une véritable vision régionale et d'œuvrer à une plus grande stabilité du Sahel, qui passe sans doute aussi par ces chemins transversaux.

**Christian Corniaux, Véronique Ancey,
Ibra Touré, Astou Camara,
Jean-Daniel Cesaro**